



cyberpresse.ca

2 0 4 9 8 0 5
2 2 2 4 4 1 4
4 4 5 8 8 9 0 8
8 7 8 6 0 0 0 0
2 1 4 3 2 6 0 2

leSoleil cyberpresse.ca

Qu'attendez-vous ?
Cliquez ici pour réserver cet espace.

Publié le 26 avril 2009 à 05h00 | Mis à jour le 26 avril 2009 à 05h00

Des logements au lieu de l'hôtel sur les lieux de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul



Ian Bussièrès
Le Soleil

(Québec) Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (CPSJB) a présenté hier l'esquisse d'un projet de logements sociaux à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul et envisage la piste de l'expropriation afin de combattre le projet d'Hôtel Boréal du promoteur Jacques Robitaille.

«Le projet comprendrait entre autres des édifices résidentiels et une grande place publique derrière la façade de l'église. Il pourrait s'y greffer des commerces, mais la vocation du site serait avant tout résidentielle», expliquait hier l'un des

Le projet du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste comprendrait des logements sociaux, des commerces et une grande place publique derrière la façade de l'église, comme le montre cette esquisse.

Illustration CPSJB

membres du CPSJB, Marc Boutin, lors d'un forum citoyen qui a réuni plus de 70 personnes à l'amphithéâtre de l'École nationale d'administration publique.

«Nous n'avons pas évalué les coûts du projet, mais, d'après nous, il peut être aussi rentable qu'un gros hôtel. On parle quand même d'une centaine de logements, sans compter les commerces», poursuit-il.

Anne Guérette

Le projet a semblé convaincre les personnes présentes, majoritairement opposées au projet de Jacques Robitaille. La conseillère municipale indépendante de Montcalm, Anne Guérette, a pour sa part donné des munitions à ceux qui voudraient voir déguerpir le propriétaire des Hôtels Jaro.

«Est-ce un gâchis? Certainement! Est-ce qu'on peut le réparer? Bien sûr! Comment? Par l'expropriation, qui est une possibilité très réaliste. Le programme particulier d'urbanisme (PPU), qui sera adopté bientôt par la Ville de Québec et inclura le secteur de l'église Saint-Vincent-de-Paul, nous donnera justement des pouvoirs d'expropriation», a-t-elle déclaré sous les applaudissements de la foule.

Ce scénario a ensuite été repris par plusieurs des participants au forum. «L'expropriation via le PPU est une option que nous retenons, mais nous travaillons aussi beaucoup avec l'opinion publique. Nous sommes engagés dans une lutte urbaine, une lutte que nous ne

pouvons pas mener seuls», précise Marc Boutin.

Communautés religieuses

Une citoyenne, Francine Vachon, croit de son côté que tous les terrains ayant déjà appartenu aux communautés religieuses devraient demeurer dans le domaine public. «Les exemptions de taxes dont profitaient ces communautés ont été compensées par les citoyens», a-t-elle signalé pour appuyer ses dires.

Ces propos ont trouvé écho du côté de la députée péquiste de Taschereau, Agnès Maltais. «Les congrégations vendent au plus offrant pour se faire un fonds de pension. À cause de ça, le Québec est à vendre!» a-t-elle ajouté.

Satisfait de la participation au forum, Mathieu Houle-Courcelles, organisateur communautaire au CPSJB, a assuré que son organisme allait poursuivre la mobilisation sur l'avenir de l'ancien-ne église.

Cyberpresse vous suggère

© 2000-2009 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.